



Yzeron

## Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

## ORDRE DU JOUR

Elections sénatoriales : élection ou désignation des délégués et suppléants des communes

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi 10 juillet 2020 à 18h00, sous la présidence de Mme NELIAS Agnès, Maire.

Date de convocation : 02 juillet 2020

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, BARNOUD Frédérique, LIOT Julien, DEJOUR Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne, RULLIAT Christian, FOURDIN Fabrice, CAFFIER Fabien, GLEREAN Thibault, CHABRAN Fanny, LHOPITAL Guy, BLUM Virginie

Etaient absents : RECOLLON Chantal (pouvoir donné à NELIAS Agnès), G'MEINER Laure (pouvoir donné à AIGLON Olivier)

Secrétaire de séance : BLUM Virginie

### 1. Mise en place du bureau électoral

Madame la Maire a ouvert la séance.

En application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir LHOPITAL Guy et DAVIRON RADIX Jocelyne, ainsi que CHABRAN Fanny et LIOT Julien.

### 2. Mode de scrutin

Madame la Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Madame la Maire a indiqué que le Conseil Municipal devait élire 3 délégués (ou délégués supplémentaires) et 3 suppléants.

Avant l'ouverture du scrutin, Madame la Maire a constaté qu'une liste de candidats avait été déposée. Elle se présente comme suit :

NELIAS Agnès  
AIGLON Olivier  
BLUM Virginie  
LIOT Julien  
BARNOUD Frédérique  
LHOPITAL Guy

### 3. Déroulement du scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater à Madame la présidente qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin, que chaque conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet.

Après le vote du dernier conseiller, Madame la présidente a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Il n'a pas été constaté de bulletins déclarés nuls par le bureau.

### 4. Élection des délégués et des suppléants

#### 4.1. Résultats de l'élection

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	15
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
d. Nombre de suffrages blancs	1
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	14

La liste déposée a obtenu 14 voix.

### 5. Proclamation des élus

Madame la Maire a proclamé élus délégués :

NELIAS Agnès  
AIGLON Olivier  
BLUM Virginie

Il a ensuite proclamé suppléants :

LIOT Julien  
BARNOUD Frédérique  
LHOPITAL Guy

### 6. Observations et réclamations

Néant

### 7. Clôture du procès-verbal

Le procès-verbal, a été dressé et clos, le 10 juillet 2020, à 19 heures, en triple exemplaire et, après lecture, signé par Madame la Maire, les autres membres du bureau et la secrétaire.

